



Déclaration préalable à la CAPD du 30 août 2018

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Après 15 mois de politique du mouvement perpétuel, rue de Grenelle comme dans les autres ministères, cette année scolaire qui débute est marquée par l'inquiétude, la lassitude et la tension qui montent chez les personnels de l'Éducation nationale.

Les personnels n'en peuvent plus des politiques successives qui leur demandent sans cesse de défaire et refaire et déconsidèrent à chaque fois ce qu'ils faisaient juste avant.

Il y a un an, c'était la première rentrée d'un nouveau ministre, d'un nouveau gouvernement et, au-delà, d'une nouvelle majorité. La légitimité démocratique et le bénéfice du doute avaient placé les enseignants dans une attitude prudente mais ouverte.

Depuis, la volonté du gouvernement de faire et de faire vite est confirmée mais, le plus souvent, sans jamais dire complètement ce qui est prévu voire peut-être sans forcément avoir complètement prévu le point d'arrivée.

Pour le SE-Unsa, les conditions de la méfiance voire de la défiance sont réunies. Ce quinquennat est en passe de rater l'essentiel en éducation : l'adhésion des enseignants.

Certaines perspectives pourraient être intéressantes en théorie, notamment la rénovation de la gestion des ressources humaines, mais la méthode politique globale nous interdit d'être optimistes.

En cette rentrée, le président et, derrière lui les ministres, confirment vouloir garder le cap. Pour le SE-Unsa, programmer le GPS cela veut dire entrer clairement la destination et recalculer les itinéraires en chemin pour tenir compte des nouvelles données. De plus, le SE-Unsa veut rappeler au gouvernement du 80 km/h que le GPS n'exonère pas le conducteur de regarder la route, de contrôler son allure pour tenir compte de l'état de la chaussée, de la

circulation ou des conditions météorologiques et, surtout, cela ne l'exonère pas de prendre soin de ses passagers et de leur demander leur avis. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas à l'Éducation nationale.

Dans le premier degré comme au collège, après des « recommandations » en avril, des modifications de programmes en français, en mathématiques et en éducation morale et civique sont parues pendant l'été. Des repères annuels vont bientôt être publiés. Tout cela pour une mise en œuvre immédiate en dépit de leur travail de planification et de conception. Les enseignants du premier degré et du collège se désespèrent de ces changements incessants, des injonctions à faire autrement et de la petite musique qui dit que ce qu'ils faisaient juste avant n'était pas sérieux.

Du côté de leur carrière et de leur pouvoir d'achat, les enseignants sont également plus que méfiants. Les annonces se sont multipliées, qu'elles soient propres à l'Éducation nationale ou qu'elles concernent toute la Fonction publique ou tous les salariés.

Pour l'Éducation nationale, le gouvernement a annoncé, dans l'été, le développement du pouvoir d'achat des enseignants par les heures supplémentaires (qui concerne surtout nos collègues du 2nd degré, il est utile de le rappeler), la nécessité d'introduire une part de mérite, le développement des postes à profil, le renforcement de la formation continue obligatoire « dans le respect des apprentissages des élèves ».

Pour la Fonction publique, il y a les chantiers ouverts sur la rémunération au mérite évidemment, mais aussi le recours accru aux personnels sous contrat et la réduction drastique des instances paritaires où siègent les représentants des personnels qui protègent de l'arbitraire, instances auxquelles nous, représentants du personnel du SE-UNSA, sommes fortement attachés.

Dernière chose, comme tous les salariés, les enseignants sont inquiets de la réforme des retraites.

Bien évidemment, le gouvernement a choisi le cœur de l'été pour faire ces annonces pour l'éducation suite au rapport *Cap 2022*, ce comité d'experts chargés de faire des propositions pour moderniser l'État.

La feuille de route de Matignon, pour l'Éducation, tente de remettre en perspective le projet présidentiel pour l'École tout en renforçant sa coloration libérale, nous avons réagi dès cet été à ces annonces et il y a beaucoup à en dire !

- L'augmentation du pouvoir d'achat par des heures supplémentaires ne représente en rien une revalorisation pourtant nécessaire du métier d'enseignant.

- Le développement de la formation continue est une nécessité. Si elle ne doit pas aboutir à réduire le nombre d'heures d'enseignement des élèves, elle ne doit pas non plus conduire à être reportée sur les vacances scolaires. Rappelons que les enseignants travaillent déjà plus que les 1607h de référence, selon les études conduites, dont celle du SE-Unsa chez les professeurs des écoles, au printemps dernier. Le temps des vacances scolaires est aussi un temps de préparation, de recherche et de correction, s'agissant des petites vacances. S'il faut renforcer la formation continue, il faut le faire en articulant ces temps avec des temps de stages pour les étudiants futurs enseignants et stagiaires.

- Les postes à profil sont déjà largement développés voire trop, nous l'avons déjà indiqué.

- La transformation de l'organisation territoriale, déjà connue, cette annonce ne précise toujours pas si elle impacte les périmètres géographiques de gestion des personnels ni ne garantit l'aménagement du territoire et la structuration de son offre éducative de qualité.

- Une nouvelle culture de l'évaluation au service de la réussite des élèves ? Le ministère dispose déjà de très nombreux outils pour évaluer les acquis scolaires des élèves (examens, tests Depp*, tests internationaux). Il avait d'ailleurs indiqué que les nouveaux tests étaient avant tout destinés à aider les enseignants à mieux identifier les besoins de leurs élèves. Outils pédagogiques ou évaluation des politiques publiques, les mêmes outils ne peuvent servir deux objectifs. S'agissant de l'évaluation du système éducatif, il en existe déjà beaucoup, qu'elles proviennent de la cour des comptes, des inspections générales ou encore de l'Assemblée nationale ou du Sénat. Ce n'est pas du manque d'évaluations dont notre École souffre mais bien plus de retour vers les équipes et d'accompagnement dans l'élaboration et la conduite de projets adaptés aux besoins de leurs élèves.

Il y a les sujets qui sont dans la feuille de route et il y a ceux qui n'y sont pas.

Pour le SE-Unsa, il manque des sujets importants comme l'offre éducative sur l'ensemble du territoire, en milieu rural notamment, la scolarisation des élèves en situation de handicap ou la direction d'école.

Nous ne pouvons que réitérer les craintes que nous avons la rentrée précédente pour l'impact de la suppression des contrats aidés sur l'accompagnement des enfants handicapés, et dans les faits cela pourrait même être pire que nos projections alarmistes. Nous souhaiterions avoir un point de situation dans notre département et qu'il soit trouvé une solution dans l'intérêt des personnes et des enfants qu'elles accompagnent.

En ce qui concerne la CAPD du jour, nous savons que la Division du 1^{er} degré est en plein renouvellement et que par conséquent ce n'est pas simple, mais nous aurions aimé avoir plus d'informations en amont de la CAPD.

Nous remercions les services pour l'envoi qui a été fait sur la liste actualisée des temps partiels reçue mi-juillet et les recours de temps partiels, mais pour le reste, difficile de préparer une CAPD sans avoir eu de documents au préalable... Certes nous avons l'habitude pour les ineat-exeat mais il ne faudrait pas que cela s'étende...

En ce qui concerne les recours pour travail à temps partiel, nous vous rappelons l'impact sur l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle parfois bien difficile à trouver pour nos collègues. L'intérêt du service n'est-il pas d'avoir des collègues dans la meilleure situation possible ?

Cette remarque vaut aussi pour certains de nos collègues qui ont eu une nomination difficile et nous souhaiterions qu'une solution soit trouvée lors d'un groupe de travail qui aborderait les recours de nomination, comme cela était fait les autres années, le plus tôt sera le mieux.

Nous appelons à la vigilance quant à la nomination des PE stagiaires.

Nous terminerons en revenant sur l'accès à la hors classe. Nous vous remercions d'avoir entendu l'un de nos arguments et d'avoir modifié la liste pour 5 collègues proches de la retraite. Mais nous restons malgré tout certains que nombre de nos collègues ne comprennent pas et n'acceptent pas les nouvelles règles de passage à la hors classe et ils continuent à nous le faire savoir.

Nous vous remercions de votre attention.